

Faire un don au Bucodes SurdiFrance

Le Bucodes est une association reconnue d'utilité publique.

À ce titre, le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt égal à 66% des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20% du revenu imposable global net.

Bénéficiaire du don :

Bucodes SurdiFrance
Maison des Associations du 18è (boite 83)
15, passage Ramey
75018 Paris

Renseignements obligatoires :

Nom du donateur :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville

Montant du don : chèque ci-joint (établi à l'ordre du Bucodes) de€

Renseignements utiles :

Adresse de messagerie électronique :@.....

Pouvons-nous vous adresser votre reçu par messagerie ? oui non

Êtes-vous adhérent d'une association de malentendants ? oui non